

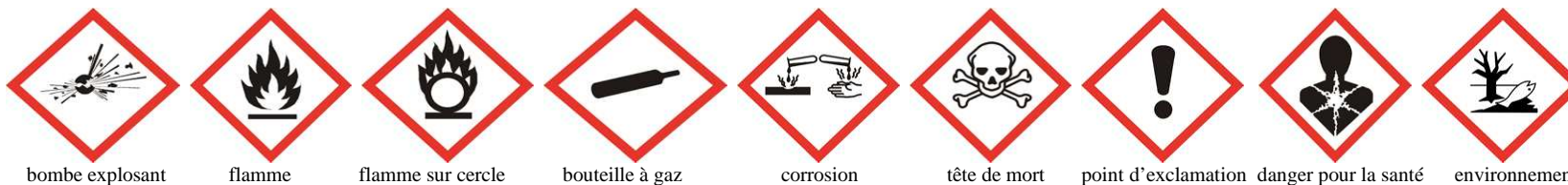
Relevé des substances et préparations dangereuses

Entreprise/Etablissement: _____

Date: _____

Nom du produit	GHS ¹⁾ oui/non	Symbole de danger ²⁾	Phrases R / Mentions de danger H	Mention d'avertisse- ment	MAK ppm	Etat physique	Quantité maximale stockée	Endroit de stockage	Point d'éclair	Emballage	Endroit de mise en œuvre ou production	Libéré dans l'air oui / non

1) Nouvelles dénominations d'après le règlement CLP (règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Obligatoires pour les substances à partir du 1.12.2010 et pour les mélanges à partir du 1.06.2015)



Ancien système :

Symboles de danger (classification):

Xi: irritant

Xn: nocif

F: inflammable (avec indication du point d'éclair)

F+: facilement inflammables (avec indication du point éclair)

C: corrosif

T: toxique

T+: très toxique

O: comburant

E: explosif

N: écotoxique

2) Si le produit n'est pas un mélange mais une substance, les nouveaux symboles suivant CLP sont à utiliser

Les endroits de stockage respectivement de mise en œuvre ou de production sont à indiquer sur un plan de l'établissement

Important: Prière de joindre les fiches de données de sécurité

